

Journées d'étude des 11/12 septembre 2018 à Bienne  
« La participation, un gage de qualité – Mettre à profit les marges de manœuvre »

#### Exposé 4

## **La perspective des personnes concernées dans le discours (inter)professionnel**

**Julia Emprechtinger**, MA en Travail social,  
collaboratrice scientifique à l'Institut Travail social HES-SO Valais-Wallis

**Peter Voll**, Prof. HES, Dr. rer. soc.,  
responsable de l'Institut Travail social HES-SO Valais-Wallis

Le discours professionnel se réfère souvent à la perspective, c.à.d. à la perception et au vécu supposés des personnes concernées. Cependant, la perspective de la personne concernée ne peut apparaître comme telle qu'en tant qu'interprétation dans la perspective professionnelle, et c'est cette « perspective en perspective » qui apparaît comme argument dans le discours (inter-)professionnel. En en parlant, les professionnels construisent la personne concernée de manière en quelque sorte contradictoire : d'une part comme personne présentant une capacité de discernement restreinte et d'autre part comme actrice avec ses propres projets de vie légitimes.

Les réflexions présentées reposent sur un projet de recherche consacré à la collaboration interdisciplinaire au sein de l'APEA et en particulier au rôle du travail social au sein des autorités. Les observations du quotidien des autorités et les entretiens avec les collaborateurs ont permis de comprendre la manière dont la perspective des personnes concernées est saisie et interprétée selon des référentiels disciplinaires, personnels et organisationnels. Trois champs thématiques présentent des considérations particulièrement différenciées de la perspective des personnes concernées :

- 1) la participation de la personne concernée à la procédure,
- 2) la compréhension de qui est concerné, de quelle manière et dans quelle mesure et
- 3) la prise en compte de la perception de l'APEA par les personnes concernées.

Le travail interdisciplinaire et multidimensionnel au sein des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte offre un accès diversifié à l'interprétation de la perspective des personnes concernées. Cependant, il ne peut se développer que dans le cadre d'un débat commun permettant de revoir et de renouveler sans cesse les interprétations. Cet échange est principalement de nature informelle. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer l'importance des canaux formels favorisant la réflexion systématique de ces interprétations et assurant l'intégration de différentes perspectives.

*Les présentations et autres documents des Journées d'étude peuvent être téléchargés sur  
[www.copma.ch](http://www.copma.ch) → Actualités → „Journées d'étude 2018“.*

# La perspective des personnes concernées dans le discours (inter)professionnel

Julia Emprechtinger & Peter Voll  
Journées d'étude de la COPMA  
Bienne, 11 septembre 2018



## CONTENU

1. La perspective des personnes concernées, entre capacité de discernement restreinte et projets de vie particuliers
2. La marge d'interprétation du bien et de l'intérêt de la personne concernée dans la pratique
3. L'assemblage des différentes perspectives dans le cadre d'un échange commun



- 1. La perspective des personnes concernées entre capacité de discernement restreinte et projets de vie particuliers**
2. La marge d'interprétation du bien et de l'intérêt de la personne concernée dans la pratique
3. L'assemblage des différentes perspectives dans le cadre d'un échange commun



1. La perspective des personnes concernées entre capacité de discernement restreinte et projets de vie particulières
- 2. La marge d'interprétation du bien et de l'intérêt de la personne concernée dans la pratique**
  - Participation de la personne concernée à la procédure
  - Personne concernée : définitions
  - Image et perception de l'APEA par les personnes concernées
3. L'assemblage des différentes perspectives dans le cadre d'un échange commun



1. La perspective des personnes concernées entre capacité de discernement restreinte et projets de vie particulières
2. La marge d'interprétation du bien et de l'intérêt de la personne concernée dans la pratique
- 3. L'assemblage des différentes perspectives dans le cadre d'un échange commun**
  - Divers accès s'ouvrent par l'échange (inter)professionnel, par-delà le cas individuel
  - Des canaux d'échange formels assurent la prise en compte de toutes les perspectives
  - Et: chaque interprétation est une réduction!



**Merci pour votre attention !**

Contact: peter.voll@hevs.ch  
julia.emprechtinger@hevs.ch

